



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Présence du Comité du TCE

Jean-Claude Béguin :	Président
Alexandra Henchoz :	Trésorière – Tournois – Vice-Présidente
Antonino Scilipoti :	Commission Technique
André Lemarchand :	Gestion des membres
Serge Leuenberger :	Events
Martine Busset :	Secrétaire

1-2) Accueil et Bienvenue - Acceptation de l'ordre du jour

Mesdames, Messieurs, chers membres, chers amis, je vous souhaite chaleureusement la bienvenue à notre assemblée générale 2023.

Je souhaite également la bienvenue à notre municipal M. Sébastien Salvi.

Avant de débiter cette assemblée générale, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence pour le décès de notre amie et chère membre Cosette Mast qui nous a quitté en date du 24 novembre 2022 des suites d'une grave maladie. Nous saluons chaleureusement son engagement pour notre club.

Après l'assemblée générale, un apéritif vous sera offert.

Le repas est également offert aux participants de l'assemblée générale. Joakim viendra avec une liste pour confirmer la gratuité de votre repas.

Pour les accompagnants, un forfait de CHF 35.00 sera demandé.

Je vous demande également de bien vouloir respecter les normes officielles de la restauration et de quitter le restaurant à 23h30, ce qui permettra de fermer l'établissement à 24h00.

Par ce moment convivial et chaleureux de ce soir, le comité tient ainsi à vous remercier de votre compréhension à la suite de tous les désagréments que vous avez subi lors des travaux, et de votre rôle de clubiste exemplaire.

L'ordre du jour se trouve sur les tables et correspond à celui que vous avez reçu avec le complément au point 20 pour les travaux des sanitaires et de la cuisine et les travaux d'agrandissement du restaurant.

Je passe en votation l'ordre du jour.

Concernant l'ordre du jour,

Qui accepte l'ordre du jour : tous à l'unanimité.

Qui refuse l'ordre du jour : aucun.

Des abstentions : aucun.

L'ordre du jour, ci-après, est accepté à l'unanimité :

1. Accueil et bienvenue du Président
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Désignation des scrutateurs
4. Présences et membres excusés



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

5. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
6. Relations avec la Commune
7. Compte-rendu sur les travaux du Club-House et du restaurant
8. Comptes 2022 et rapport de la trésorière
9. Perspectives 2023, présentation du budget et approbation du budget
10. Rapport des vérificateurs des comptes 2022
11. Approbation des comptes 2022
12. Montant des futures cotisations et finance d'entrée
13. Tirage au sort de 5 parts sociales
14. Rapport du Président
15. Rapport du Comité et décharge
16. Rapport de la Commission Technique et décharge
17. Élection du Comité
18. Élection des membres de la commission technique
19. Élection des vérificateurs aux comptes
20. Information sur l'Ecole de tennis juniors
21. Divers et propositions individuelles

3-4) Désignation des scrutateurs et présences / membres excusés

Qui veut bien fonctionner comme scrutateur pendant cette assemblée générale : Michel Sutter

Je vais passer en revue la liste des inscriptions et je vous demanderai de confirmer votre présence.

Qui n'a pas été appelé ? personne

Y-a-t'il dans l'assemblée des non-membres : aucun.

Y-a-t'il dans l'assemblée des membres de moins de 16 ans : non.

Il y a donc 51 personnes présentes

0 procuration

Majorité à 26

5) Procès-verbal de la dernière AG de 2022

Vous avez pu télécharger le PV sur notre site internet.

Dans ces conditions, je ne pense pas opportun de le lire le PV de l'AG 2022.

Je passe donc au vote du PV de l'AG 2022 par correspondance :

Qui accepte ce PV 2022 – Tous à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas : Aucun.

Abstention : aucune

6) Relations avec la Commune

M. le Municipal Sébastien Salvi est en charge des bâtiments de la Commune d'Echallens et il est donc notre interlocuteur principal.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Nous avons également des entrevues avec notre syndic M. Serge Bornick.

Les contacts et les relations avec la Municipalité sont très agréables grâce à M. Sébastien Salvi qui est une personne de contact avec une ouverture d'esprit et de dialogue exemplaire.

M. Sébastien Salvi exige de la part du comité des informations régulières par email et des entrevues. L'information entre notre club et la Municipalité est un élément essentiel pour M. Sébastien Salvi.

Le dialogue est donc franc et libre sans aucune ambiguïté.

Comme vous le savez, la convention entre notre club et la Municipalité a été dénoncée par la municipalité en date du 27.06.2017 pour le 30.06.2019.

Actuellement, le projet d'un contrat commercial entre la Municipalité et le club est déposé.

Nous avons eu une séance en date du 23 mai avec M. Sébastien Salvi pour discuter de divers points de ce contrat de bail commercial. A la suite de cette entrevue, M. Sébastien Salvi les pourparlers vont continuer.

Ce qui est certain c'est que la Municipalité a pris la décision d'augmenter notre loyer à CHF 2'500.00 par mois alors que celui-ci est de CHF 1'868.00 actuellement.

Ce contrat de bail commercial a l'avantage de préciser les rôles de chacun, les droits et les obligations de chaque partie. Il s'agit d'un document beaucoup plus précis que l'ancienne convention et qui évitera toute confusion et débat inutiles. Ce document donne également de la transparence et des détails nécessaires pour le conseil communal.

Sachez également que la Municipalité a accepté de laisser le droit d'habitation de la villa à Mercedes et Luis tant qu'ils seront les exploitants du restaurant. Cette villa ne sera plus habitée dès le prochain changement de tenancier.

Sachez également que notre contrat commercial comprendra une rubrique concernant les places de parc réservées au club, tout cela en adéquation avec la nouvelle politique de stationnement à Echallens que M. Sébastien Salvi va vous expliquer.

Quant à Luis et Mercedes avec notre Club, un contrat de bail commercial pour le restaurant et un contrat de bail de location pour la villa ont été signés.

Au niveau financier pour nous, sachez que le loyer selon Gastro Consult devrait être de CHF 4'500.00 par mois et CHF 54'000.00 par année. Afin de sauvegarder notre relation avec Mercedes et Luis, et de respecter leur impossibilité financière à assumer une telle augmentation, nous avons fixé le loyer d'un commun accord à CHF 3'000.00 par mois, donc CHF 36'000.00 par année. Le prochain tenancier du restaurant devra quant à lui s'acquitter d'un loyer de CHF 4'500.00 par mois.

Concernant le bail à loyer pour la villa, le loyer a été réduit à CHF 700.00 par mois, sachant que ce revenu ne sera plus possible après le départ de Luis et Mercedes.

Nous sommes heureux de pouvoir vous informer que la Municipalité n'a non seulement respecté sa participation financière de CHF 45'000.00 pour les travaux mais qu'elle a également complété cette participation financière par un montant de CHF 25'483.70, correspondant aux travaux liés à l'entretien du bâtiment, en particulier des conduites, canalisation des sanitaires et du système électrique. Nous avons donc reçu de la Municipalité un montant total de CHF 70'483.70.

Je vous demande donc de bien vouloir témoigner à notre Municipalité notre grande gratitude et nos chaleureux remerciements par un tonnerre d'applaudissements.

Je laisse maintenant la parole à notre municipal Sébastien Salvi.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

7) Compte-rendu sur les travaux du Club-House et du restaurant

Je laisse la parole à notre comptable Alexandra Henchoz concernant les travaux et le budget :

Applaudissements et le président avertit que pour la transparence des travaux le tableau est à disposition pour les membres.

Vous avez sur les tables le budget 2023.

8) Comptes 2022 et rapport de la trésorière

Je vous informe que comme chaque année, les comptes ont été vérifiés et finalisés par notre fiduciaire, M. Eric Bingisser. Les vérificateurs de comptes, MM. Oscar Cao et Nicolas Bezençon ont fait leur travail en date du 6 juin dans le bureau du tennis. Je profite d'ailleurs de les en remercier.

Je vais donc maintenant vous présenter les comptes de l'année 2022 :

BILAN

Actifs

Les **actifs circulants** représentent les liquidités du club, soit :

Essentiellement le Compte postal, notre compte de travail et le compte Raiffeisen, sur lequel on récupère l'argent encaissé via les cartes de crédit et twint lors des réservations des courts de tennis sur notre site. Je précise que dans le compte de la banque, il y a le crédit restant Covid pour un montant de CHF 25'000.00, ainsi que l'emprunt pour les travaux effectués pour CHF 140'000.00. Donc réellement, on a une dette de CHF 23'402.87 envers la banque, qui à ce jour serait couverte par le compte CCP.

Débiteurs : factures encore ouvertes au 31 décembre, à savoir les cours école de tennis et des sponsors.

Stocks (balles, t-shirts, linges, etc.).

Actifs transitoires : produits à recevoir, essentiellement la participation communale aux travaux effectués de CHF 70'483.70 ainsi que la subvention communale à la jeunesse CHF_3'840.00.

Je ne peux donc plus dire comme chaque année que les liquidités sont stables, au contraire je rentre dans quelques années qui vont s'avérer compliquées... je vous annonce déjà que l'année prochaine à fin mars, je vais être un peu plus stricte sur le délai de paiement de vos cotisations car les factures de remise en état des terrains au printemps sont élevées. Je vous remercie déjà de votre compréhension et de votre aide en ce sens.

Actifs immobilisés : C'est vite vu, en 2022 on ne s'est attaqué qu'aux travaux de notre hall d'entrée, des WC, de la transformation des escaliers dans la halle en extension de la partie restaurant ainsi que de la cuisine, pour un total de CHF 286'388.50. En tenant compte de la participation de la Commune indiquée avant (CHF 70'483.70) et des amortissements (CHF 53'934.20), on arrive à un poste d'une valeur de CHF 160'000.00.

Passifs (financement du club)

Financements étrangers :

Passifs transitoires et créanciers divers : concernent essentiellement des encaissements par avance (abonnements hiver (CHF 16'000.00) + école tennis (CHF 48'00.00) et des factures encore à payer au 31 décembre (notamment le solde des travaux (CHF 64'000.00).



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Provisions diverses : On n'a plus de provision pour divers travaux futurs (dissoute pour les travaux effectués), mais on a encore une provision pour le remplacement de la moquette (CHF 80'000.00) ainsi que la provision pour les parts sociales non réclamées (CHF 11'000.00), pour un total de CHF 91'000.00. Je précise que ce sont bien des provisions « virtuelles » car au niveau des liquidités, il ne faudrait pas qu'on doive remplacer la moquette maintenant.

Emprunts : Covid CHF 25'000.00, Raiffeisen pour travaux CHF 140'000.00.

Financements propres, donc le capital, augmenté du bénéfice de l'exercice précédent.

Quant aux parts sociales, il reste un solde de CHF 7'000.00 à rembourser.

Résultat de l'exercice : CHF 3'939.26 (grâce à provision dissoute et aide Covid)

COMPTE DE RESULTAT

Recettes

Après la fermeture de la halle entre janvier et avril 2021, évidemment ça va mieux, c'est qui nous sauve aussi. On constate donc une augmentation de CHF 22'000.00 des recettes des locations, par contre une diminution des recettes de stages notamment, mais ce n'est pas si grave car les charges correspondantes sont aussi en diminution, ce qui n'est pas le cas avec les frais de fonctionnement de la halle.

Les autres recettes sont plus ou moins stables.

Charges

En contrepartie, nos charges augmentent aussi.

Les charges sont stables et suivent les habitudes dans années antérieures.

Je m'arrête sur quelques postes, notamment les frais d'énergie qui sont d'actualité.

- chauffage : Frais ont diminué malgré la hausse de tarif du gaz, et cela en raison de la maîtrise de la température de la halle cet hiver.
- électricité et eau : Grâce aux LED, on a baissé notre coût d'électricité de CHF 3'000.00 (mais mauvaise nouvelle en 2023 car le prix a explosé, donc heureusement qu'on a installé des LED), et on a apparemment mieux géré l'eau qui diminue également.
- le nouveau poste de charges concerne les frais liés aux travaux effectués. Il s'agit notamment des séances de travail (architecte, divers corps de métiers, etc.), mais aussi avec Gastroconsult qui nous a aiguillé sur les nouveaux baux de location qu'on a dû établir.

Total des charges d'exploitation : CHF 269'208.69

- amortissements : En augmentation au vu des investissements.
- attribution à provision : On a gardé celle concernant le remplacement de la moquette uniquement



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Résultat avant charges et produits exceptionnels, et impôts : perte de CHF 64'912.94

- dissolution de la provision pour travaux futurs qui se montaient à CHF 52'500.00.
- produits exceptionnels : Il s'agit de l'aide Covid reçue par l'AVT (SwissTennis et SwissOlympic) pour CHF 20'945.40, ainsi que les bons de la Migros pour CHF 615.55.

Résultat avant impôts : Bénéfice de CHF 9'148.01

- charges fiscales : CHF 5'208.75.

Bénéfice de l'exercice : CHF 3'939.26.

Profitez de cette bonne nouvelle, ça va changer dès l'année prochaine.

COMMENTAIRE FINAL

En dehors des importants travaux effectués, le TCE se porte bien cette année encore, on garde le cap.

Les travaux, demandés par l'Office cantonal de l'hygiène pour ce qui est de la cuisine, se sont bien déroulés. Les différents corps de métiers ont réussi à travailler rapidement, grâce également à l'excellent travail d'Olivier Hofmann qui passait tous les jours sur le chantier et qui talonnait tout le monde. Cela a permis d'ennuyer les membres seulement de septembre à novembre, belle réussite.

Belle réussite aussi pour le résultat, on a un couloir d'entrée moins vieillot et plus clair et plus large, on a gagné de l'espace dans le restaurant et des vitres phoniques par rapport à la halle, mais on n'a plus d'escaliers.

Comme le veut la loi en cas de lancement de travaux, les WC ont dû être remis aux normes, notamment par rapport aux WC handicapés. La Commune a pris en charge tous ces coûts, et également des frais non budgétés inhérents au bâtiment, découverts pendant les travaux. Nous profitons de remercier la Commune pour son soutien.

Je ne suis pas sensée d'aborder 2023 (mis à part la présentation du budget...), mais comment dire... je ne vous fais pas un dessin. En effet, il n'y a plus de provision à dissoudre, ni de produit exceptionnel à recevoir. J'en ai déjà parlé, mais mon but pour les années futures sera de maintenir des liquidités pour pouvoir honorer les factures, et j'espère que nous n'aurons pas besoin de faire des dépenses exceptionnelles.

Ecole de tennis – détermination du résultat

Vous le savez, ce n'est pas dans notre objectif de faire du bénéfice avec notre école de tennis, mais plutôt d'offrir la possibilité aux jeunes de notre région de découvrir ce beau sport.

On constate donc une diminution des recettes de stages et des encaissements des cours, à mettre en opposition avec une diminution des charges directes de l'école.

On obtient un résultat en baisse mais avec un bénéfice de CHF 247.15.

Je profite de remercier Christophe pour son implication et sa volonté de faire plaisir à nos jeunes membres, domaine dans lequel il excelle.

Merci de votre attention.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Budget

Du côté des recettes, il n'y a que le loyer du tenancier qui est modifié, à savoir augmenté au vu des travaux effectués en cuisine (agencement CHF 100'000.00).

En ce qui concernent les charges, plusieurs adaptations ont été faites :

J'espère qu'il y aura durant quelques années une diminution des frais d'entretien de la cuisine, vu que tout est neuf .

On subit une hausse vertigineuse du coût de l'électricité, qui va s'atténuer sur les prochaines années, selon le nouveau contrat signé avec la Romande Energie.

Refacturation de l'électricité : Selon compteur installé pour le restaurant, les coûts liés aux travaux devraient disparaître.

Malgré un résultat négatif, on maintient l'attribution à la provision pour le changement de la moquette.

Les charges financières augmentent au vu des intérêts des emprunts.

Les amortissements des travaux (pas des sorties de liquidités mais qui influencent le résultat, on enregistre au fur et à mesure l'utilisation/l'usure de l'investissement qui est reflété dans compte PP et influence résultat d'exploitation.

Solde à amortir CHF 207'000.00 – 20% = CHF 40'000.00 - 20% sur CHF 167'000.00, le nombre d'année s'étire donc sur environ 10 ans : exemple voiture.

On va passer au vote concernant le budget : Accepté à l'unanimité.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucun.

9) Perspectives 2023, présentation du budget et approbation du budget

Vous avez sur les tables le budget 2023.

Je laisse la parole à Alexandra Henchoz pour expliquer le budget et les perspectives pour 2023.

On va passer au vote concernant le budget :

Qui accepte le budget 2023 tel que présenté et de donner carte blanche au Comité pour prendre le meilleur choix quant aux travaux à faire et dans le respect total de nos ressources financières ?

Accepté : Tous à l'unanimité.

Contre : Aucun

Abstention : Aucun

10) Rapport des vérificateurs des comptes 2022

Oscar Cao et Nicolas Bezençon sont nos réviseurs officiels pour 2022.

Quant au suppléant c'est Steve Gyger.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Je laisse la parole à Oscar Cao qui a procédé à l'analyse des pièces comptables avec Nicolas Bezençon.

11) Approbation des comptes 2022

Je passe donc en votation les comptes 2022 :

Qui accepte les comptes tels que présentés par notre trésorière et ainsi de la décharger, de décharger également la commission des vérificateurs de comptes et le Comité.

Acceptation : Tous à l'unanimité.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucun.

12) Montant des futures cotisations et finances d'entrée

Lors de l'AG 2022, j'avais attiré votre attention sur l'augmentation de l'énergie et en particulier celui de l'électricité et du gaz et de revoir éventuellement les cotisations. Cette augmentation s'avère être beaucoup plus importante de ce que l'on pensait, elle atteint presque 40%.

Cette augmentation du coût de l'énergie arrive à un très mauvais moment. Lorsque nous avons pris la décision des travaux, cette augmentation du coût de l'énergie n'était pas encore connue.

Cela arrive également en même temps que l'augmentation du loyer.

Tout cela donne évidemment des cheveux gris à notre trésorière qui constate que les prochaines années vont être difficiles.

Notre moquette donne des signes d'épuisement et il faudra songer à la remplacer.

Comme vous avez pu le constater, malgré tout cela, nous nous en sortons bien et en particulier grâce aux réserves que nous avons intelligemment mises dans nos comptes.

En tant que responsable de ce club, je me vois dans l'obligation de vous proposer une augmentation des cotisations.

J'aurais préféré ne pas en arriver là mais il en va de la survie financière de notre club.

J'ai réalisé une analyse des clubs de tennis de la région et il s'avère que nous sommes très inférieurs au niveau des cotisations et des prix horaires d'hiver.

Les cotisations n'ont jamais été augmentées, raison pour laquelle, je pense que le moment opportun est arrivé à les modifier.

Je vous propose donc une augmentation de la cotisation adulte de CHF 30.00. Celle-ci passera de CHF 330.00 à CHF 365.00 ce qui représente une augmentation de 9%, respectivement CHF 1.00 par jour.

La cotisation de couple passera de CHF 600.00 à CHF 660.00.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Juniors – moins de 9 ans	CHF 50.00	CHF 0.00	CHF 540.00	
Juniors – 10 à 14 ans	CHF 100.00	CHF 9.00 (9%)	CHF 109.00	Arrondi à CHF 110.00
Juniors – 15 à 18 ans	CHF 135.00	CHF 12.15 (9%)	CHF 147.15	Arrondi à CHF 148.00 ou CHF 150.00
Etudiants	CHF 200.00	CHF 18.00 (9%)	CHF 218.00	Arrondi à 220.00

Avant de passer au vote, Alexandra et moi répondons volontiers à vos questions.

Question concernant l'augmentation :

Malika Gyger demande si elle est dans le budget 2024 : Réponse affirmative.

Pour les cotisations :

Qui accepte les augmentations de cotisations :

Accepté à l'unanimité.

Contre : Aucun

Abstention : Aucun

Pour la finance d'entrée :

Etant donné le nombre actuel des membres, le Comité vous propose de ne pas réintroduire une finance d'entrée.

Qui accepte le statu quo :

Accepté à l'unanimité.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucun.

13) Tirage au sort des parts sociales

Nous avons décidé de tirer au sort 5 parts sociales.

Pour votre information, sachez qu'il reste 19 parts sociales pour un montant total de CHF 9'500.00.

- 04 Pierre Berney
- 13 Louis Neuenschwander
- 90 Michel Tharin
- 211 Bernard Schmid
- 19 Alain Jan



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

14) Rapport du Président

Je suis heureux de constater que le dialogue et la communication sont toujours excellents entre le comité et vous chers membres.

Vous le savez, je suis une personne de contact et de dialogue et j'essaie d'être le plus disponible possible et à votre écoute.

Je suis très content de recevoir des emails ou des téléphones lorsque vous constatez quelque chose qui ne fonctionne pas. C'est en présence d'une totale communication et transparence que je peux améliorer votre bien-être et votre confort.

Sur notre nouveau site, vous avez les coordonnées de chaque membre du comité avec une adresse email. Merci d'adresser vos demandes à la personne concernée par le dicastère ciblé par votre demande.

Je ne vous cache pas que l'année passée a été une année intense pour votre président et son comité. Concernant les travaux, j'ai pu compter sur l'excellent engagement de notre architecte maison Olivier Hofmann que je remercie chaleureusement. Je tiens également à remercier Carlo Lo Schiavo pour sa disponibilité et son engagement lors des travaux et pour ces excellentes prestations professionnelles. Merci également à la Raiffeisen du Gros-de-Vaud, et en particulier à Nicolas Gaillard, pour l'emprunt bancaire sans lequel nous n'aurions tout simplement pas pu entreprendre les travaux.

Je fais également tout mon possible pour garder de bons contacts avec la Municipalité et nos sponsors. A ce sujet, je tiens à saluer la venue de l'entreprise Albos Sàrl de notre ami Oscar Cao ainsi que de Solstis SA avec deux magnifiques nouvelles bâches extérieures. D'autres entreprises ont émis le souhait de devenir sponsor de notre Club, en outre, Weihmann Electroménagers à Villars-le-Terroir et le Restaurant du Centre à Fey ainsi que le Garage Renault à Echallens.

Cette année, j'ai pris part au repas de soutien du FC Echallens afin de garder de bonnes relations avec ce Club. Je pense qu'un rapprochement entre les deux plus grands Clubs d'Echallens avec le plus grand nombre de juniors est positif pour nous. J'ai des contacts réguliers et des échanges d'opinions avec son Président Fritz.

La tenue de notre école de tennis demande beaucoup d'attention et de travail et je remercie mon comité pour son engagement à ce sujet. Des séances régulières sont réalisées avec Christophe et son staff. Nous avons la chance de pouvoir compter sur Chrystel Alberganti pour la communication entre l'école de tennis et le comité. Merci Chrystel.

En fonction des possibilités financières, on tente toujours d'améliorer l'existant et votre confort. Le bon entretien de notre Club est primordial. Il nous tient à cœur d'entretenir nos installations pour votre bien-être et votre confort.

L'agrandissement de la cuisine et du restaurant ainsi que la création de nouveaux sanitaires sont un chef-d'œuvre et une totale réussite que nous devons à son créateur Olivier Hofmann.

Le prochain investissement sera la moquette.

Les séances de capitaines de nos équipes interclubs, Bellaria et Lombardet, Interseniors, sous la direction d'Olivier Hofmann ont lieu deux fois par année. Ces réunions instaurent une synergie, une entente, une coordination et un dialogue entre les équipes et leur capitaine. Un grand merci à Olivier pour son engagement.

Voici les chiffres de notre club :

-182 adultes	(195 en 2021)
-137 juniors	(143 en 2021)
Total 319 membres	(333 en 2021)



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Avec l'arrivée des nouveaux habitants de l'écoquartier, nous espérons accueillir quelques nouveaux membres. A ce sujet, nous allons participer à une fête sur la place du Château, avec un stand et des activités, en date du 7 octobre.

Malgré de gros investissements financiers, les comptes sont bons grâce à une gestion financière stricte et intelligente. La rigueur restera une priorité cette année et je vais donc veiller dans cette continuité de stabilisation financière de notre Club. Pas de dette, à part le crédit Covid, bon entretien des courts, de la halle et du club-house.

Les provisions pour travaux futurs ont été dissoutes et une nouvelle politique de réserves et de provisions devra être instaurée.

Les finances du club sont très saines ce qui a été relevé par notre fiduciaire Eric Bingisser. Je tiens au passage à remercier notre fiduciaire Eric Bingisser pour l'excellence de ses prestations.

Pour les prochains investissements, comme je l'ai dit, la moquette reste une priorité.

En revanche, il existe toujours les projets suivants en cours :

-Containers pour un bureau à l'extérieur	CHF 20'000.00
-Couverture de la terrasse	CHF 60'000.00
-Amélioration des vestiaires	CHF 10'000.00
-Paddle et patinoire	CHF 80'000.00
-Affaissement du court no. 6.	CHF 80'000.00

L'activité de président ne pourrait pas se faire sans l'aide et le soutien de son équipe que je remercie chaleureusement sans oublier la Commission technique.

Nous sommes une équipe soudée dans les bons et les mauvais moments et on ne rechigne pas de remonter nos manches et de s'engager pour le Club. J'ai pu encore le constater l'année passée en ce qui concerne les travaux.

Je remercie également Patrice Cunier pour son travail dans le cadre de Jeunesse & sport pour entretenir la communication entre l'école de tennis et le comité.

Un chaleureux merci à Chrystel Alberganti pour son rôle essentiel de liaison, de coordination et de communication entre l'école de tennis et le comité.

Merci à Alexandra Henchoz et Pascale Guttman pour l'organisation des tournois et l'excellente image de notre club qu'elles donnent aux participants qui en redemandent.

Je remercie également l'engagement des tenanciers Luis et Mercedes et son équipe pour la convivialité de ce restaurant dont tous les clubs de tennis sont jaloux.

Un merci également à Christophe pour son travail et son engagement sans faille au sein de l'école de tennis et surtout pour son dynamisme et sa vision du tennis moderne.

Merci à Denis Schneider pour son engagement pour notre club et ses disponibilités pour la gestion de la réservation en ligne.

Je tiens également à remercier Luis et Antonino pour l'entretien des courts intérieurs et extérieurs.

15) Rapport du Comité et décharge

Le comité se rencontre en moyenne deux fois par mois en séance de travail. Nous nous voyons également souvent en aparthéid pour régler des cas par dicastère.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Votre président à lui seul à effectuer 123 heures pour votre club depuis le début de l'année, ce qui représente 24,5h par mois et 6,15 h par semaine. C'est juste énorme.

Voici les activités de chacun :

-Martine Busset	Secrétariat	Lettres – convocations – PV de séances de comité et de l'AG Internet – publicité – contact avec les médias
-Alexandra Henchoz	Trésorière	Vice-Présidente, trésorière Responsable des tournois, licences, SIX
-André Lemarchand	Gestion des membres	Site de réservation Responsable des membres Relation avec Denis Schneider notre logiciel de réservation en ligne
-Antonino Scilipoti	Technique des installations	Président de la commission technique Règlements Technique du bâtiment Entretien des courts (seconde Luis)
-Serge Leuenberger	Marketing	Responsable des events

16) Rapport de la Commission technique et décharge

Nous allons passer au Rapport de la Commission technique.

Je laisse la parole à Géraldine pour les interclubs juniors :

Compte-rendu des Interclubs Juniors 2023

5 équipes en compétition : 4 Ligue B et 1 Ligue A.

5 équipes garçons : 2x U18 – 3x U15

Pas d'équipe filles cette année.

16 rencontres au total, dont 9 à Echallens. Toutes dans un esprit sportif et convivial.

Les résultats :

U18 LA Garçons : 2e de leur groupe, puis 2 tours de promotion (perdu contre la Vallée de Joux).

U18 Garçons LB : 3e de leur groupe (4 victoires et 5 défaites).

U15 Garçons 1 : 1e de leur groupe (7 victoires et 2 défaites).

U15 Garçons 2 : 2e de leur groupe (7 victoires et 2 défaites).

U15 Garçons 3 : 4e de leur groupe (0 victoire et 9 défaites).

Retour de notre équipe de Ligue A en U18, avec une équipe solide qui se connaît bien.

Nous pouvons être fiers des juniors d'Echallens, qui se sont donnés à fond tout au long des Interclubs. BRAVO à eux.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Je suis reconnaissante à tous les parents qui se sont investis durant tout le mois de juin. De plus, le temps a été clément avec nous.

Un grand merci à Luis et Mercedes pour leur accueil chaleureux et le ravitaillement toujours très apprécié !!

Je remercie également Chris et Alexandra, du fond du cœur. Ils ont été présents à chaque instant et à chaque sollicitation de ma part.

Objectifs : intégrer de nouveaux juniors, qui n'ont jamais participé, et avoir à nouveau des filles au tableau !!

Pour l'Assemblée Générale du TC Echallens,
3 juin 2024
Géraldine Zehnder-Joliat

Je laisse la parole à Olivier pour les interclubs adultes, le Lombardet et le Bellaria :

Je laisse la parole à Patrice pour JS :

Pour 2021-2022, comme les années précédentes, tout s'est bien passé. Les subsides ont mécaniquement légèrement baissé puisque nous nous situons juste au moment de la reprise post-covid. Mes relations avec l'école de tennis sont excellentes. Christophe Monod est toujours aussi disponible et réactif. Tous les documents qu'il me fournit sont aujourd'hui en parfait accord avec mes besoins, ce qui rend mon travail administratif bien plus facile. Aujourd'hui, tous les moniteurs de l'école de tennis grâce à leurs stages respectifs, remplissent les conditions Jeunesse et sports pour que le club soit toujours éligible aux subsides. Nous avons même un jeune membre : Théo Petignat qui m'a sollicité pour l'inscrire à son premier cours JS pour devenir moniteur. Il est pour l'instant sur liste d'attente pour un cours qui devrait se dérouler le 19.08.2023. J'avoue que cela fait particulièrement plaisir de voir un jeune du cru aussi motivé. Je déborde maintenant un peu sur 2023 pour vous dire que le site JS sur lequel je m'étais habitué à travailler a été complètement repensé. Beaucoup de défauts du précédent sont toujours présents, mais quelques améliorations notamment esthétiques et ergonomiques permettent d'aller un petit peu plus vite.

Cependant aujourd'hui, il n'est plus possible d'inscrire un nouvel élève de l'école de tennis par son nom et son prénom, seul le n° AVS le permet. Ce qui m'a obligé à récupérer tous les n° AVS des plus jeunes, tâche qui s'est avérée longue et difficile. J'en profite pour remercier tous les parents qui ont joué le jeu ainsi que Chris qui m'a particulièrement aidé. Après quelques misères de la vie, je suis aujourd'hui en pleine forme et vais continuer à remplir mon rôle de coach JS. Je vais moi aussi aller faire un cours durant le mois de septembre pour pouvoir conserver le droit de remplir ma tâche encore 2 années supplémentaires. Toutefois si le poste intéresse quelqu'un je suis aussi prêt à lui laisser la place avec une transition que je lui promets tout en douceur.

Olivier demande aux joueurs et joueuses de se lever pour les féliciter.

Il remercie chaque équipe et les restaurateurs.

L'équipe Bellaria n'existe plus.

Qui accepte le rapport de la commission technique et de la décharger :

Accepté à l'unanimité.
Contre : Aucun.
Abstention : Aucun.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

17) Élection du Comité

Je n'ai pas reçu dans les délais une nouvelle candidature.

Election du Président par la vice-présidente.

OK pour le Président
Ok pour Alexandra, Toni, André

Serge Leuenberger a demandé de quitter le comité et cela en octobre 2022.

Martine Busset a demandé de quitter le comité.

Michel Sutter va nous aider pour le site d'internet.

Accepté à l'unanimité.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucun.

18) Élection des membres de la commission technique

La présidence de la Commission technique est toujours confiée à Antonino Scilipoti, membre du Comité, et elle est formée de :

-Olivier Hoffman
-Géraldine Zehner
-Patrice Cunier

Accepté à l'unanimité.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucun.

19) Élection des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs de comptes sont actuellement Oscar Cao en tant que président, Nicolas Bezençon en tant que membre de la commission et comme suppléant Steve Gyger.

Nicolas Bezençon devient le président et Steve Gyger devient membre.

On cherche donc un suppléant ou une suppléante pour étoffer cette commission de vérification des comptes.

Qui veut joindre cette équipe ?

Suppléant : François Jaquet



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

20) Information sur l'école de tennis juniors

Christophe n'ayant pas pu se joindre à nous, je laisse la parole à Patrice Cunier pour lire son rapport.

Questions : Non.

21) Divers et propositions individuelles

Avant de répondre à vos interventions, je souhaite vous informer du suivi concernant le projet de la patinoire.

Etant donné la surcharge de l'activité du comité dans le cadre des travaux de l'automne passé, nous avons émis le souhait à la Municipalité de suspendre ce projet en 2022.

Lors de la dernière entrevue avec M. Sébastien Salvi, ce projet a été réactivé et des pourparlers vont se réaliser dans les meilleurs délais.

Je laisse la parole à M. Sébastien Salvi afin qu'il nous informe du suivi au niveau de la Municipalité concernant ce projet.

Des propositions de la part de Nicolas Bezençon nous sont parvenues avant l'AG et je vous les communique volontiers :

-Explorer la piste d'un terrain terre battue synthétique (par exemple sur le terrain devant la terrasse en lisière de forêt).

-Explorer la piste de la collecte d'eau de pluie du toit de la halle pour arroser les terrains en été.

-Augmenter le prix de la réservation de halle pour l'heure 21h-22h mais de pouvoir avoir la lumière jusqu'à 22h30. Cette heure n'est que rarement vendue. Mon frère et moi en profitons relativement souvent. Mais nous serions très contents de jouer 30 minutes de plus, ceci quitte à payer un peu plus cher.

Qui a des propositions ou des remarques à formuler ?

Steve Gyger : 2 personnes sont parties mais pas remplacée ? Il n'y a pas de minimum obligé dans le cadre du comité et pour l'instant le comité n'a pas besoin de personnes supplémentaires.

Le copain de la fille de Luis et Mercedes : demande pour un Paddle. Nous lui répondons que c'est en discussion et que nous ne sommes pas fermés à cette demande.

Kilian Gyger dit que ça serait super pour les jeunes et que c'est un sport facile qui ne demande pas trop de technique.

Michel Marrache demande pour lutter contre l'augmentation de l'électricité si on ne pourrait pas mettre du solaire. M. Salvi dit qu'il va falloir en rediscuter à cause du toit du club.

Bernard Merle : Vaud tennis organise une matinée le mardi pour jouer et manger ensemble. 1^{ère} fois le 27 juin pour les plus de 50 ans doubles/mixtes et clubs de la région. Et pourquoi ne pas mettre le journal Vaud Tennis en sur notre site.

Sébastien Féval demande où en sommes-nous avec le tournoi Bernex du mois d'août. Le président répond que le tournoi Bernex n'existe plus et que Gilles Guttman et la Raiffeisen seraient intéressés à poursuivre ce tournoi.



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 9 juin 2023 à 18h15

Olivier Hoffman qui organise le tournoi challenge (septembre), s'il serait possible d'inscrire des équipes en 2024. Le président répond qu'il ne connaît pas ce tournoi. Olivier Hoffman va regarder avec lui.

Killian Gyger demande si l'on pourrait refaire le tournoi interne car c'était sympa. Alexandra Henchoz lui répond que c'était comme un tableau Swisstennis. Kilian Gyger serait ok de refaire comme cela. Alexandra Henchoz et Pascale Guttman ont pris beaucoup de temps pour l'organiser et ce fut très compliqué. Le comité n'est pas contre de le refaire mais les inscrits devront mieux jouer le jeu.

Cette année il y aura la fête du tennis le 19 août.

Christophe Monod aimerait aussi faire un défi mais pour 2024. Très volontiers si des jeunes veulent reprendre des choses.

Chloé Acciardo dit que les jeunes ont de la peine à se mélanger avec les plus âgés. Alexandra Henchoz lui répond qu'on avait cette optique d'avoir des Interclubs de tout âge et ça marche assez bien. Et pour les autres membres qui ne font pas les Interclubs, c'est de participer aux autres manifestations organisées au club. Tout cela a bien fonctionné il y a 10 ans mais depuis quelque temps ça a baissé.

La séance est levée à 20h27.

Martine Busset/09.06.2023